



SICTAM – CFE-CGC Equipe ALAS de Saclay

Nous constatons que de très nombreux salariés sont exclus ou renoncent au bénéfice des activités sociales : la trop grande complexité des prestations, leur mauvaise conception, voire la possibilité de trouver ailleurs des prestations équivalentes et moins chères sont autant d'éléments dissuasifs.

La **CFE-CGC**, aussi bien au niveau de l'ACAS qu'à celui de l'ALAS de Saclay a œuvré et continuera d'œuvrer pour réorienter la politique « activité sociale » pour qu'elle bénéficie réellement au plus grand nombre. Pour cela, nous nous reposons sur les principes de simplicité et de pragmatisme.

Notre action à l'ALAS de Saclay se situe dans la continuité de celles qui ont participé aux évolutions – positives- de l'ALAS sur cette dernière mandature :

- ⇒ Simplification des prestations : malgré les efforts réalisés, nos prestations sont encore trop nombreuses, et trop complexes. La **CFE-CGC** propose de poursuivre les efforts de clarté et lisibilité, pour que tous les salariés sachent à quoi ils peuvent prétendre
- ⇒ Définition d'une politique d'achat : pour la **CFE-CGC**, le bénéfice des activités sociales repose sur la massification des achats et la négociation des meilleurs prix au bénéfice de tous, plus que par la distribution d'une manne financière à une minorité. Dans cette logique, une activité telle que la billetterie doit continuer à se renforcer. Son succès atteste de son adéquation aux attentes des salariés
- ⇒ Cette politique d'achat devra bien évidemment passer par la suppression de la notion d'« organisme agréé », prestataires imposés dogmatiquement sous prétexte de « tourisme social », et qui nous interdit de bénéficier des prix les plus intéressants.
- ⇒ Pour la **CFE-CGC**, nos activités sociales ont pour but de financer les activités des salariés et non telle ou telle association, ainsi les activités sportives ou culturelles, y compris pour les adultes, doivent être prises en charge, même lorsqu'elles ne sont pas réalisées dans le cadre du CEA.
- ⇒ La **CFE-CGC** préconise une moindre utilisation du coefficient social, mal conçu, encore utilisé trop systématiquement, et débouchant sur des effets d'éviction.

La **CFE-CGC** souhaite que l'ALAS s'adapte, d'une manière pragmatique à la situation sanitaire :

- ⇒ Par la généralisation du chèque vacances, à la fois pour élargir l'utilisation des activités sociales, mais aussi pour sa souplesse qui permet de s'adapter à un contexte qui rend difficile la définition de prestations pouvant rapidement se révéler inadaptées ou même être annulées.
- ⇒ Pour la période du déconfinement, la CFE-CGC va œuvrer pour développer l'organisation de week-ends basés sur un tarif unique, comme elle s'y était engagée lors de la campagne électorale 2019. Cette activité doit être privilégiée et développée à la fois pour des raisons d'empreinte environnementale et de contexte sanitaire.
Cette activité d'empreinte environnementale limitée doit être privilégiée en particulier dans le contexte sanitaire actuel.